

vinces des Prairies, les candidats francs conservateurs ont obtenu quelque 200,000 votes et un seul représentant, qui est mon honorable collègue de Calgary-Ouest (M. Bennett). Tous les autres partis, tous les autres groupes, dans ces trois provinces, ont rallié 400,000 votes, en chiffres ronds, et de ce fait ont obtenu 53 représentants. Cette inégalité est on ne peut plus flagrante; et il faut reconnaître que l'opinion publique des trois provinces des Prairies ne se reflète pas dans cette Chambre; cependant le bon gouvernement démocratique exige que la volonté du peuple soit représentée justement.

Les chiffres révèlent que dans la province de Québec 40 p. 100 des électeurs ont voté pour des francs conservateurs; néanmoins nous ne comptons que pour 6 p. 100 dans la représentation à la Chambre. On peut faire valoir, je sais, que, par contre, une inégalité tout aussi prononcée est évidente en Nouvelle-Ecosse et en Colombie-Anglaise; mais ce n'est pas là une réponse. J'affirme qu'il importe de faire disparaître ces inégalités et nous y parviendrons moyennant l'adoption d'un régime raisonnable de représentation tablée sur la population. Voilà le principe qui a inspiré nos ancêtres, les auteurs de la Confédération. Nous nous sommes tellement écartés de ce principe aujourd'hui que nous voyons des honorables membres du parti ministériel représentant des circonscriptions dont la population est de 80,000 âmes, tandis que certains de leurs collègues représentent des circonscriptions rurales dont la population n'atteint pas le chiffre de 20,000. Le même état de choses existe de ce côté-ci de la Chambre; le député de l'une des divisions électORALES de Toronto représente 60,000 personnes alors que le représentant de mon propre comté de Wellington a moins de 20,000 commentants.

Pourquoi cette distinction injuste entre l'électeur de la ville et celui de la campagne? Elle ne devrait pas exister; elle n'a plus sa raison d'être aujourd'hui. Il y avait peut-être lieu de la permettre autrefois, quand les communications étaient difficiles dans les campagnes, lorsqu'il n'y avait pas de téléphones, ni bonnes routes, que les chemins de fer étaient rares et le service des postes lent, mais tout cela est maintenant changé. Règle générale, les moyens de communications sont aujourd'hui aussi bons dans les campagnes que dans les centres urbains. Le Parlement ne peut pas continuer à ignorer ce changement. Il y a moyen de résoudre ce problème et c'est le devoir du Parlement de le mettre à l'étude afin d'en trouver la solution.

Le premier paragraphe du discours du trône nous rappelle le générosité de la Providence

et je conviens qu'il est de notre devoir d'exprimer notre gratitude pour les bienfaits dont notre pays a été comblé chaque année de son histoire. Dans le paragraphe suivant, l'on nous demande de féliciter le Gouvernement à cause du commerce extérieur du Canada au cours de l'année dernière. Nous sommes toujours disposés à nous réjouir du progrès et de la prospérité du pays, et si les chiffres de notre commerce étranger indiquent réellement la prospérité, nous sommes prêts à offrir nos félicitations au Gouvernement. Mais il faut reconnaître que les gouvernements n'ont pas un rôle bien important à jouer dans ces questions. Les chiffres publiés il y a quelques jours par le ministre du Commerce reflètent-ils réellement un gain dans notre commerce avec l'étranger ou une amélioration, au point de vue matériel, de la situation dans laquelle se trouve le peuple canadien? Qu'indiquent-ils? Ils montrent que notre commerce a atteint les énormes proportions de \$1,291,000,000 d'exportations et de \$991,000,000 d'importations. C'est là un total fantastique, je l'admets, et je suis heureux de constater que nous jouissons d'une balance favorable de commerce d'environ 300 millions.

L'hon. M. ROBB: Très bien!

L'hon. M. GUTHRIE: Lorsque mon honorable ami applaudit, se rend-il bien compte de la manière dont nous avons obtenu cette balance favorable de commerce? Comprend-il que nous n'avons eu cette balance favorable qu'avec un seul pays, c'est-à-dire la Grande-Bretagne? Tout l'excédent en notre faveur provient de notre commerce avec un seul pays. Rayez le chiffre des importations et des exportations de la Grande-Bretagne et vous verrez que notre commerce avec les autres pays, d'après les chiffres du ministre du Commerce, accuse une balance défavorable de 9 millions.

Si nous pouvions croire que ces exportations de \$1,291,000,000 représentent un surplus des produits de notre pays après saturation du marché domestique, nous aurions lieu de nous féliciter car alors nous participerions tous à la prospérité matérielle qui ne manquerait pas d'en découler pour tout le Dominion. Mais quand nous découvrons que ces exportations ne représentent pas le surplus des produits du pays, que nous avons dû importer pour 991 millions de marchandises afin de suppléer à nos propres besoins, il ne reste plus grand-chose en notre faveur, n'est-ce pas? Nous exportons nos produits agricoles en Angleterre. Nous exportons une récolte qui se renouvelle de plus en plus abondante chaque année.

Mais notre commerce d'exportation avec les Etats-Unis se fait sur une base différente. Ils